



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

GYPAÈTE BARBU

PYRÉNÉES VERSANT NORD



Réseau Casseur d'os



CIRCULAIRE n° 78

- Août 2018-



Les opérations techniques concernant le suivi et la restauration de la population de Gypaète barbu nord pyrénéenne sont coordonnées par la LPO et réalisées par un réseau de partenaires dans le cadre du Plan National d'Actions Gypaète barbu piloté par la DREAL Nouvelle Aquitaine. L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans le programme transfrontalier ECOGYP.

Le réseau « Casseur d'os » est composé des organismes suivants en 2017:

- Association des Naturalistes Ariégeois (ANA)
- Association des Pâtres de Haute Montagne (APHM)
- Cerca Nature (CN)
- Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC)
- Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne (FDC 31)
- Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour (GOPA)
- Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO, LPO Aude)
- Nature Comminges (NC)
- Nature en Occitanie (ex Nature Midi-Pyrénées : les anciens sigles sont repris ici : NMP, NMP CL65)
- Observatoire de la Montagne d'Orlu (associé à ONCFS 09)
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS / SD 64, SD 65, SD 31, SD 09, SD 66, SD11)
- Office National des Forêts (ONF / SD 64, SD 65, SD 31, SD 09, SD 66, SD11)
- Parc National des Pyrénées (PNP)
- Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes (PNR PC)
- Réserves Naturelles Régionales du Pibeste-Alhouet, d'Aulon et de Nyer (RNR-65 et 66)
- Saiak

Plusieurs autres organismes pyrénéens et des observateurs indépendants coopèrent ponctuellement au suivi.

Sommaire

1. Bilan de la reproduction 2018 p.2
2. Deux gypaètes adultes relâchés par Hegalaldia p.4
3. Soutien alimentaire prévisionnels 2019 p.5
4. Actions de conservation et de sensibilisation p.5



Photo Mickael Kaczmar

1. BILAN DE LA REPRODUCTION 2018

PYRÉNÉES (versant nord)

Régions	64	65	31	09	66	11	TOTAL
Couples/trios	9-10	14	3	9	6	1-2	42-44
Pontes	7-8	12-13	2	6-7	6	1	34-37
Poussins éclos	4	10	1	3-4	2	0	20-21
Jeune à l'envol	3	6	0	2	2	0	13

Finalemment 42-44 couples (effectif encore à préciser) **n'ont élevé que 13 jeunes avec succès.**

-A l'ouest, 9 jeunes ont pris leur envol dans le Parc national des Pyrénées (PNP) ou à proximité immédiate (22-23 couples), aucun au Pays Basque où 2 couples seulement se maintiennent (il y en avait 4 dans les années 2000) ;

- à l'est, 4 jeunes seulement ont été élevés (16-17 couples), 2 à l'est de l'Ariège (l'un dans une Réserve Nationale de Chasse, l'autre dans une Forêt Domaniale) et 2 en Cerdagne (un en ZPS).

La disparité se creuse entre le succès reproducteur des couples nichant en espace protégé ou à proximité, et celui des couples qui en sont distants ; les habitats de ces derniers sont de moindre qualité (voire se dégradent) et leurs ZSM sont moins bien prises en compte.

Deux jeunes gypaètes prennent leur envol en Cerdagne : il s'agit des premières reproductions réussies dans cette région !

- Le couple I2 cantonné depuis 2008 a enfin réussi à se reproduire en 2018 : un effort de sensibilisation avait été mené localement par Christophe Coton (PNR des Pyrénées-Catalanes) auprès de l'ACCA locale et de son président. La prise en compte de la ZSM dans le cadre des activités cynégétiques a porté ses fruits, et nous remercions vivement tous les protagonistes de ce succès, sans oublier Cerca Nature et la FRNC qui réalisent le suivi de ce couple chaque année.

- Le couple I3 cantonné depuis 2016 a réussi à élever un jeune après 2 tentatives infructueuses liées probablement à son inexpérience.

Deux jeunes gypaètes encore à l'aire fin mai, ne survivent pas !

-Le jeune du couple B3 a été observé mort dans l'aire le 20 juin par René Grégoire (ONF). Il était vivant le 31 mai. Les restes de son corps et divers échantillons (os, plumes, peau, bec, serres, insectes morts, fientes, etc.) ont été collectés dans l'aire le 27 juin par Jérémy Bauwin (PNP). Ce poussin avait probablement 2,5 mois quand il est mort, compte-tenu du développement de son plumage. Il s'agit du premier poussin élevé par ce jeune couple qui jusque-là avait fait face à la météo catastrophique de la saison. Cette mortalité tardive est inhabituelle, l'hypothèse d'une mort par maladie ou dénutrition ne peut être écartée mais une mort par empoisonnement non plus (analyses en attente).



Photo Stéphane Duchateau.

-Le jeune du couple G3 était près de l'envol, il disparaît la veille du passage du Tour de France en Haute Garonne

Une observatrice raconte : « un nombre incalculable de personnes, véhicules en tout genre avec sonos à fond, services de sécurité, occupent le site de reproduction dès la veille du passage de la course cycliste. Bien vivant mais non volant le 22 juillet, le jeune gypaète n'occupe plus l'aire le 23 juillet à 20h lorsque j'arrive enfin sur le site avec un agent ONF, la foule s'est installée très tôt pour camper sur place. Croyant tout d'abord que le jeune s'était envolé juste avant le passage de la course comme escompté, ma première réaction fut d'abord de ressentir un certain soulagement...

Le 24 au matin, nous tenons 3 points d'observation avec les agents ONCFS et ONF, et les observateurs de Nature Comminges et de la LPO : le mâle du couple revient et passe plusieurs heures dans l'aire pendant qu'un défilé incessant de personnes à pied et à vélo circulent sur le site ; le jeune et la femelle ne se montrent pas de la matinée et l'inquiétude commence à monter ... Le mâle semble attendre, comme nous, de voir apparaître le jeune, il ne bouge pas. En début d'après-midi, le mâle est toujours seul. Il se perche sur un sapin mort dans les environs immédiats de l'aire, prend une averse sans quitter le site Jusqu'à ce que l'on entende le premier hélico au loin et que la caravane du Tour arrive sur le site: le mâle s'enfuit aussitôt effrayé par le bruit. Le passage de la caravane dure ¼ d'heure et son volume sonore est énorme, puis les cyclistes défilent silencieux, accompagnés des hélicos, motos, autos, très bruyants. Les hélicos du Tour respectent les consignes (négociées de longue date par la LPO) et n'entrent pas dans la zone sensible des gypaètes mais plusieurs autres hélicos que nous prenons en photo (2 sont clairement identifiés) passent et repassent en plein cœur du site de reproduction des gypaètes durant toute la durée du passage de la caravane et de la course, les consignes ne sont pas respectées ... En fin d'après-midi lorsque le gros de la foule repart, aucun gypaète ne revient fréquenter le site.

Le 25 juillet, le mâle revient se percher dès 9h du matin près de la falaise et y passe toute la matinée sans bouger, malgré la circulation encore importante de camping-cars, cyclistes amateurs et de leurs accompagnants : la femelle et le jeune restent invisibles. Le mâle attend sur place de retrouver les siens parce qu'il ne sait visiblement pas où ils sont. Une course d'entraînement est alors annoncée l'après-midi et la route refermée, je suis obligée de quitter le site ... nouvelles perturbations... ».

Le 26 juillet, le couple est enfin observé sur le site par Florentin Hotta de Nature-Comminges et Francis Rachou-Langlatte de l'ONF: il reste prostré toute la matinée sans son jeune, puis quitte le site à midi, ne revient ni l'après-midi ni le soir. La femelle aura abandonné le site pendant 3 nuits et plus de 2 jours, c'était le premier jeune qu'elle menait à l'envol.

La durée de l'abandon du site par la femelle confirme la perte de son jeune qui sans aucun doute est tombé ou s'est jeté de la falaise. Il n'y avait pas un souffle d'air le 23 juillet, le jeune n'a pu que rater un envol forcé, provoqué par une perturbation importante qui a très certainement eu lieu la veille du passage de la course (hélicoptère, foule, véhicules ...). Les jeunes gypaètes sont capables de s'envoler de milieux relativement fermés, et cet envol raté n'a rien de naturel. Une enquête est en cours.



Malgré les négociations entreprises en amont par la LPO et la DREAL Nouvelle-Aquitaine auprès de l'organisation du Tour de France (ASO) et de l'ensemble de ses partenaires (Biotopie, HdF, France Télévisions), le dénouement tragique de cet événement pose la question de la compatibilité de sa tenue sur certains sites de reproduction, en l'absence d'une véritable considération des ZSM et du respect de la réglementation en vigueur.

Photo Mickaël Kaczmar

Nous comptissons avec la déconvenue des observateurs de Nature-Comminges, de l'ONF, de l'ONCFS, de la FDC-31, de la LPO et du réseau, certains très affectés par cet événement après 7 mois de suivi de reproduction dont 4 à voir le jeune se développer, en particulier Martine Lapène, Francis Rachou-Langlatte, Florentin Hotta, Williams Fondévilla, Dolorès Leguier, Malik Bendib, François Martin, Cédric Cabal, Laurent Boudrières et Julien Franot.

Il s'agissait de l'unique jeune gypaète élevé dans ce département en 2018.

Après l'échec de reproduction en Bigorre (D1) consécutif à des survols d'hélicoptères militaires en période d'éclosion en ZSM et les perturbations hélico en Couserans (H3) en période et zone de sensibilité majeure (plainte LPO : <http://rapaces.lpo.fr/gypa-te-barbu/la-lpo-porte-plainte-perturbation-intentionnelle-du-gypa-te-barbu-lors-h-liportages>), l'incident grave du Tour de France montre s'il le fallait que les gypaètes des Pyrénées françaises paient un trop lourd tribut aux survols cette année encore.

2. DEUX GYPAETES ADULTES RELACHES PAR HEGALALDIA

Libération du gypaète Silvano au Pays Basque

Samedi 23 juin, le gypaète Silvano, une femelle de 23 ans, a été libéré dans les montagnes de Cize au Pays Basque. Le centre de soins Hegalaldia veillait sur elle depuis presque 5 mois.



Photos Nicolas Mourlan et Vadim Heuacker

Le 31 janvier 2018, ce gypaète adulte était retrouvé par des chasseurs au Pays Basque. Les radios ont montré qu'il avait avalé un élément métallique provenant d'une boucle auriculaire d'ovine. Il portait en outre des signes de chute (rémiges abîmées, hématomes) résultant probablement de la percussio d'une clôture.

Petite histoire de Silvano : née en Aragon et élevée en captivité à Vienne par les Drs Hans Frey et Alex Llopis, elle fut libérée avec un émetteur VHF, une bague et des marques alaires en 1995 en Aragon par la FCQ. Observée régulièrement à partir de 1997 de la Haute-Garonne au Pays Basque, elle se cantonne en couple en 2010 en vallée d'Aspe, sur un ancien site de nidification vacant ; son émetteur ne fonctionne plus. Elle pond pour la première fois en 2011 à l'âge de 15 ans, mais elle abandonne son nid suite aux survols répétés d'un hélicoptère près de son aire (son poussin meurt) et elle quitte définitivement son territoire. Elle est contactée pour la dernière fois en mai 2011 en Aragon (obs. JA.Sesé), puis n'est plus contactée (elle perd sans doute ses marques alaires distinctives). Nous étions sans nouvelle de cet oiseau depuis 2011 ... à l'âge de 23 ans, il portait toujours un émetteur non fonctionnel sur le dos, il lui a été retiré dès son entrée en centre de soins.



Photos Hegalaldia

Identification de Silvano : pas de signe distinctif visible de loin, une plume de l'aile gauche relevée vers le haut + sa bague métal Madrid.

Toute observation de cette femelle nous intéresse : n'hésitez pas à nous contacter.

Libération du gypaète « miraculé » en vallée d'Ossau



Photos Hegalaldia

Le 4 mars, l'adulte d'un trio qui se reproduisait en vallée d'Ossau était découvert par des chasseurs, blessé, et amené au centre de soins par les agents du Parc National des Pyrénées : il avait percuté une ligne à haute-tension et était dans un état moribond (cf. circulaire n°77). Après quatre mois de soins intensifs et d'entraînement en volière, l'association départementale pour la sauvegarde de la faune sauvage Hegalaldia a relâché ce gypaète avec succès près de son site de nidification dans le Parc national des Pyrénées le 23 juillet.

« 4 mois de boulot, 2 secondes de bonheur » résume Stephan Maury (Hegalaldia).

Identification du « miraculé » : les plumes au niveau de la main gauche sont blanches sur les 2 faces (ce sont les plumes qui ont poussé au niveau de la blessure la plus importante de l'aile) ainsi que celles de la patte gauche.

Le troisième gypaète nommé Bies, secouru en vallée d'Aspe le 29/03 (infection liée aux marques patagiales + luxation épaule), est toujours en centre de soins fin août. Son état s'améliore mais il doit encore être entraîné un certain temps en grande volière.

3. SOUTIEN ALIMENTAIRE PREVISIONNEL 2019

Entre 2003 et 2012, les sites de nourrissages alimentés dans les Pyrénées centrales françaises en hiver ont été progressivement abandonnés au fil de la densification du noyau central de la population. Plus aucun site spécifique n'est alimenté en Béarn, ni dans les Hautes-Pyrénées, ni en Haute Garonne.

En périphérie du massif, 2 sites (1 régulier, 1 ponctuel) sont alimentés à l'extrémité occidentale afin d'augmenter l'attractivité hivernale des territoires basques où la situation du gypaète est critique ; 8 sites (7 réguliers, 1 ponctuel) sont alimentés en hiver à l'Est du massif dans l'objectif de favoriser le cantonnement de nouveaux couples : lorsqu'un jeune couple fixé près d'un site de nourrissage réussit à élever un jeune, le soutien alimentaire est ensuite réduit progressivement.



Photo Martine Razin

En Ariège, 5 couples sur 9 ne se reproduisent pas ou pas encore : ils bénéficieront encore de soutien alimentaire hivernal entre janvier et fin avril 2019 (sites H3*, H5* H7*). Par contre, le nourrissage ponctuel mené sur le territoire H4 (NMP) peut être abandonné définitivement. Sur le territoire H6 le nourrissage (ANA) est en diminution progressive mais le couple a échoué en 2018 après avoir mené 3 jeunes à l'envol les années précédentes: 2019 et 2020 nous indiqueront si le succès reproducteur de ce couple est dépendant du soutien alimentaire ou bien si le couple a acquis suffisamment d'expérience pour réussir sans soutien hivernal.

Dans les Pyrénées-Orientales, tous les couples sauf J2 ont réussi à se reproduire cette année ou les années précédentes: l'alimentation des 2 sites de nourrissage I2* et J1* peut être réduite de façon conséquente (ressources alimentaires naturelles abondantes et climat favorable) et pourraient n'être alimentés qu'en période d'éclosion et début d'élevage des poussins (entre mi-février à mi-avril) en 2019.

4. ACTIONS DE CONSERVATION & DE SENSIBILISATION

Intervention à Cognac auprès des futurs pilotes de l'Armée de l'Air

Le 25 juin dernier, un salarié de la LPO est intervenu au sein de la Base aérienne 709 de Cognac qui forme l'ensemble des futurs pilotes de l'Armée de l'Air, à l'occasion d'une journée consacrée à la sécurité, une centaine de jeunes pilotes étaient présents. Ces interventions se déroulent dans le cadre du protocole national signé entre les ministères de l'écologie, des armées et la LPO depuis 2009, qui prévoit le non survol des ZSM Gypaète barbu en France par des aéronefs militaires. La bonne application de ce protocole est conditionnée par des contacts réguliers auprès des différentes bases qui interviennent sur le massif pyrénéen (plusieurs centaines d'hélicoptères potentiellement). Des interventions similaires auront lieu cet automne dans les bases de Dax, Cazaux et Pau.

Mise en place de panneaux d'information dans les APPB Gypaète barbu et Vautour percnoptère en Ariège

Suite à des vols et incendies, plusieurs panneaux d'information situés à l'entrée d'un APPB étaient manquants ou endommagés (H5). Sans ces informations indispensables pour signaler aux usagers les secteurs, périodes et activités interdites, le risque de dérangements des espèces présentes était important (Gypaète barbu et Vautour percnoptère notamment). Grâce à un financement de la DREAL Occitanie, La LPO a pu remplacer et poser ces panneaux avec l'aide de l'ONCFS le 13 aout dernier (cf. photo ci-contre).

Un panneau similaire a été mis en place sur un APPB proche, site à enjeu de par sa présence d'un couple de Vautour percnoptère, mais aussi du Grand-Duc d'Europe et du Faucon pèlerin. En effet, les discussions récentes menées avec l'ensemble des structures naturalistes, services de l'Etat, élus et représentants du monde de l'escalade à l'échelle du département de l'Ariège soulignent le besoin et l'importance d'un véritable travail en commun et de concertation pour concilier prise en compte de ces espèces et enjeux sportifs. Il ressort notamment la question cruciale de l'équipement sauvage et illégal sur des sites de reproduction de rapaces à enjeu, mais aussi l'acceptation de ces contraintes règlementaires par les pratiquants, qui réalisent en interne l'information et la sensibilisation indispensables à leur bonne prise en compte. Il est donc primordial que ceux-ci soient associés.

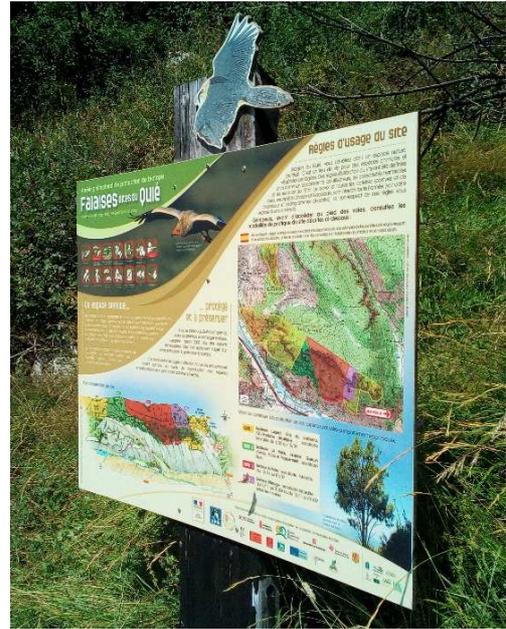


Photo Biomasse

Des drones pour tester le contrôle de pylônes haute-tension

Pour répondre aux obligations de sécurité sur le réseau public de transport d'électricité, RTE réalise chaque année des opérations de surveillance pour la conformité et sécurité des différentes installations. Le contrôle des ouvrages électriques est réalisé tous les ans en hélicoptère et plus périodiquement des visites approfondies sont faites à pied. Dans un souci constant d'innovation, environnemental et financier, une expérimentation a été menée à l'initiative du Groupe de Maintenance du Réseau du Béarn sur le secteur de Gavarnie, avec pour objectif de tester l'efficacité et la faisabilité de cette technique récente, le tout en associant la LPO quant aux éventuels impacts de cette méthode. Le petit gabarit des appareils utilisés (moins de 1 kilo), le faible bruit (équivalent à un frelon), le type de pales (plastique souple), le type de vol réalisé (à proximité directe des pylônes) et sa durée (quelques minutes) n'ont pas provoqué de réaction de la part des espèces environnantes.

L'opération est par ailleurs très intéressante pour des espèces comme le Gypaète barbu, pour lequel les perturbations par hélicoptères pourraient être évitées. Leur substitution par des drones (pilotés par des professionnels) offre une perspective intéressante pour les années à venir, dans ce cadre précis et en lien avec les structures naturalistes qui pourront juger de l'impact potentiel d'une telle pratique selon les territoires et périodes.

Rappelons simplement que l'usage de drones peut s'avérer très problématique pour de nombreuses espèces de rapaces, tant pour les dérangements qu'ils peuvent provoquer aux abords des nids (les dérangements lors de prise de vue par des photographes par drone sont passibles de perturbation intentionnelle), que pour les réactions agressives que certaines espèces (Aigle royal notamment) peuvent avoir à l'encontre des drones, avec le risque de blessure lié aux pales.



Photo Vadim Heuacker

Surveillance d'un APPB par caméra vidéo



Comme prévu dans le projet Poctefa Ecogyp, et grâce à la coopération de la commune concernée, un site de reproduction de gypaète de l'Ariège classé en APPB et ZPS, perturbé par diverses activités les années passées (survol, escalade, paralpinisme, etc.) a été équipé cet été d'une caméra de surveillance. Nos remerciements vont en particulier à Denis Rousseau et Pascale Mahé (NMP), et à Quentin Giry (ONF). L'enregistreur permet de visualiser les images en temps réel ou en différé par plusieurs structures et personnes habilitées (accès internet réservé). Une information est prévue auprès des membres du comité de suivi de l'APPB (services de l'Etat DREAL, DDTM, ONCFS, ONF, Jeunesse & Sports, PGHM), élus, représentants des activités sportives (FFME-09, CAF-09), structures en charge du suivi (NMP, ONF), de la police (ONCFS) et de l'animateur Natura 2000 (ONF).

Photo Martine Razin

Livret de sensibilisation au risque d'empoisonnement

Depuis 2005, le réseau pyrénéen Vigilance Poison animé par la LPO, collecte à l'échelle du massif les cadavres de Vautour fauve, Vautour percnoptère, Milan royal et Gypaète barbu afin de déterminer leurs causes de mortalité. Les résultats sont sans appel : 24% des cas de mortalité des 170 cadavres étudiés ces 15 dernières années sont dus à l'usage illégal de poison (Berny & al, 2015). De plus, le nombre de cas augmente ces dernières années. Afin d'alerter les milieux judiciaires, vétérinaires, les élus des communes qui abritent des rapaces menacés et l'opinion publique sur l'impact du poison sur la faune sauvage protégée, la LPO et ses collaborateurs viennent de publier deux documents de sensibilisation que nous vous prions de bien vouloir diffuser :

Un objet de communication grand public : à monter sous forme de pyramide et à laisser sur les comptoirs d'information du public, les salles d'attente, etc.

Un livret technique « Le poison tue » : il fait un état des lieux sur cette menace, produits toxiques en cause, impacts sur la faune sauvage protégée, sanctions pénales applicables et solutions préconisées.

Il est possible de disposer de ces documents en les téléchargeant sur :

<http://www.pourdespyreneesvivantes.fr>

(Rubrique actualités)

Aidez-nous à démultiplier la diffusion de ce message d'alerte sur l'ensemble du massif !



Saturnisme : poursuite de l'opération "sites pilotes sans plomb"

Le plomb peut provoquer une mort rapide par intoxication aiguë, mais ingéré à faibles doses régulièrement (exposition chronique), il affaiblit les gypaètes qui se nourrissent d'ongulés sauvages chassés, affecte leur capacité de vol, ce qui peut les conduire indirectement à la mort. La deuxième année de test de munitions alternatives sans plomb va débuter cet automne dans le cadre de la chasse au grand gibier dans les espaces protégés et domaniaux pyrénéens. Plusieurs partenaires gestionnaires d'espaces protégés devraient s'ajouter à ceux qui ont débuté en 2018.

Correspondants attention : n'oubliez pas de collecter les fiches du questionnaire/enquête de satisfaction et de le renvoyer directement à l'IREC, merci d'avance.

Merci à nos correspondants de bien vouloir nous transmettre rapidement les dernières observations.

En vous remerciant tous pour votre coopération à ce programme de sauvegarde,

Martine Razin et Vadim Heuacker

martine.razin@lpo.fr (volet scientifique et technique) – Tel : 06 43 77 94 79

vadim.heuacker@lpo.fr (volet conservation et sensibilisation) – Tel : 07.83.82.32.09

gwenaelle.plet@lpo.fr (chargée de communication) – philippe.serre@lpo.fr (responsable Pyrénées vivantes)